

Informations concernant le salarié désigné ci-dessous :

Nom Prénom

5 premiers chiffres du n° Sécurité Sociale :

Identifiant salarié Insee (Ne surtout pas rayer ni effacer) :

SIRET de l'établissement employeur (Ne surtout pas rayer ni effacer) :

Si le salarié a quitté l'établissement avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020, cochez cette case  et retournez le questionnaire sans le remplir.

I Quelles sont les rémunérations et les charges en 2020 ?

Ne pas porter les centimes, indiquer 0 en cas de non-versement

<b>1 Rémunération brute annuelle totale</b> (avantages en nature inclus, voir détails dans la notice).....										€
Dont 1.1 Rémunération des heures supplémentaires et/ou complémentaires en 2020.....										€
Dont 1.2 <b>Total des primes</b> et compléments de salaire.....										€
1.2.1 Avantages en nature.....										€
1.2.2 Primes d'ancienneté.....										€
1.2.3 Primes liées à des contraintes du poste de travail (travail posté, équipes alternantes, nuit, astreintes, pénibilité, risque.....)										€
1.2.4 Primes liées aux performances individuelles.....										€
1.2.5 Primes liées aux performances collectives, d'équipe, d'atelier.....										€
1.2.6 Autres primes versées de <b>façon mensuelle</b> .....										€
1.2.7 Autres primes versées de <b>façon non mensuelle</b> (prime de précarité, 13 <sup>e</sup> mois, indemnité de départ volontaire en retraite, prime de rachat de CET, etc.).....										€
<b>2</b> Sommes attribuées au titre de l'intéressement (versées en 2020).....										€
<b>3</b> Sommes attribuées au titre de la participation (réserve spéciale versée en 2020) .....										€
<b>4</b> Abondement de l'employeur aux PEE, PEI, PEG, Perco ou PER versé en 2020.....										€
5.1 Question réservée au secteur privé										
<b>5.2</b> Autres éléments de rémunération non inclus dans les questions 1 à 4 (prime « covid », indemnités de licenciement / mise à la retraite, hors IJSS et IJC, etc.).....										€

II Quel est le temps travaillé par le salarié en 2020 ?

<b>6</b> S'il n'est pas soumis au régime du forfait en jours, quel est son total des heures rémunérées ? Y compris absences rémunérées (congrés annuels...), hors congés maladie et hors absences non rémunérées (cf notice).....										heures
dont 6.1 Heures supplémentaires et / ou complémentaires rémunérées en 2020.....										heures
<b>7</b> S'il est au forfait jour, quelle est la durée du forfait indiquée dans le contrat de travail pour une année entière ?.....										jours / an

Sur l'ensemble de l'année 2020, quels ont été les congés et absences du salarié ?

Indiquer 0 si le salarié n'est pas concerné

<b>8</b> Jours de congés et de RTT effectivement pris par le salarié en 2020 (yc CET)						J	O	*	(unité préremplie)
<b>9</b> Jours fériés chômés, ponts accordés (hors repos compensateurs)						J	O	*	(unité préremplie)
<b>10</b> Accident Travail / Maladie Professionnelle (AT / MP)								*	
<b>11</b> Arrêts maladie (hors AT / MP)								*	
<b>12</b> Congés maternité / paternité								*	
<b>13.1</b> Absences liées à la crise sanitaire (ASA...)								*	
<b>13.2</b> Autres absences (ex : grèves, débrayage, raisons familiales / personnelles, etc.)								*	

\* : indiquer  
JO (jours ouvrés)  
ou  
JC (jours calendaires)  
ou  
HH (heures)

**14** Le salarié bénéficie-t-il d'un Compte Épargne Temps (CET) ?

oui  non (si non, passez à la question 15)

14.1 S'il bénéficie d'un CET : Jours pris en 2020 provenant du CET

,  jours ouvrés

14.2 S'il bénéficie d'un CET : Jours versés au CET au titre de 2020

,  jours ouvrés

→ Sur sa plus longue période d'emploi sans changement et que le salarié soit au forfait ou non :

**15** Le salarié exerce son activité à temps :

complet  partiel ou au forfait réduit

15.1 S'il est à temps partiel, non complet ou au forfait réduit, indiquez le taux .

%

**16** Quelle est la durée hebdomadaire qu'il pratique habituellement (en cas de cycle, de modulation ou pour les salariés au forfait jour, renseignez la durée moyenne) ?

,  heures / semaine

**17** Quel est le nombre de jours travaillés habituellement par semaine ?.....

,  jours travaillés / semaine